

CHARTRE DE L'ECOLE DE RUGBY

Cette chartre de l'Ecole de Rugby du R2L repose sur :

- Les droits de l'enfant dans le sport,
- Les droits et devoirs du jeune joueur de rugby,
- Les droits et devoirs de l'éducateur,
- Les droits et devoirs des parents.

L'enfant, l'éducateur et les parents sont les acteurs majeurs de l'Ecole de Rugby.
Ils sont les garants de la bonne application de cette chartre.

Droits de l'enfant dans le sport

Les droits de l'enfant dans le sport sont les suivants :

1. Droit de faire du sport,
2. Droit de s'amuser et de jouer comme un enfant,
3. Droit de bénéficier d'un milieu sain,
4. Droit d'être traité avec dignité,
5. Droit d'être entraîné et entouré de personnes compétentes,
6. Droit de suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels,
7. Droit de se mesurer à des jeunes qui ont les mêmes probabilités de succès,
8. Droit de participer à des compétitions adaptées,
9. Droit de participer à son sport en toute sécurité,
10. Droit d'avoir un temps de repos,
11. Droit de ne pas être un champion.

Droits et devoirs du jeune joueur de rugby

Les droits du jeune joueur de rugby sont les suivants :

1. **Droit au plaisir :**
Le rugby, c'est son plaisir, il faut le respecter.
2. **Droit à la santé :**
Il n'est pas une machine à jouer.
3. **Droit à de bonnes conditions de pratique :**
Ses exigences matérielles sont les mêmes que celles des grands.

4. **Droit au respect :**
Ne pas le perturber quand il joue.
5. **Droit à la différence :**
Il ne veut pas devenir un champion, mais il peut le devenir.
6. **Droit à une formation de qualité :**
Il veut des éducateurs qui le comprennent et qui l'aident à mieux vivre.
7. **Droit à l'initiative :**
Il veut rester libre de ses décisions et de ses choix lorsqu'il joue.
8. **Droit à la compétition :**
Il veut se mesurer aux autres pour pouvoir progresser.
9. **Droit à l'expression :**
Ne pas tout faire pour lui, il veut participer à la vie de l'association.
10. **Droit à la responsabilité :**
Il a sur le terrain, comme dans la vie de tous les jours, des obligations.

Les devoirs du jeune joueur de rugby sont les suivants :

1. Respecter son environnement : partenaires, adversaires, matériel,
2. Respecter l'encadrement, les éducateurs, les arbitres, les dirigeants...,
3. Respecter les décisions de ses responsables,
4. Devoir tenir ses engagements : assiduité, ponctualité, participation,
5. Devoir prévenir l'éducateur ou le dirigeant en cas d'absence,
6. Devoir privilégier l'intérêt de tous avant son propre intérêt,
7. Devoir de se comporter de manière responsable,
8. Devoir de respecter les règles et la culture du club.

L'EDUCATEUR

Les droits de l'éducateur sont les suivants :

1. Droit d'être respecté par les enfants, les parents, le club et ses structures,
2. Reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative,
3. Appui, soutien et aide du Club, des dirigeants et des parents,
4. Formation continue dans sa tâche,
5. Tout ce qui peut faciliter sa tâche.

Les devoirs de l'éducateur sont les suivants :

1. Laisser jouer les enfants sans leur crier dessus,
2. Adhérer au projet sportif du club et s'engager à le mettre en place,
3. Etre irréprochable pour ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité,

4. Etre responsable de son groupe et de sa dynamique,
5. Rester crédible et efficace dans son rôle pour être performant, par la poursuite de sa formation,
6. Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des enfants,
7. Développer l'excellence dans la pratique du rugby et dans le comportement individuel et collectif,
8. Amener les enfants à leur meilleur niveau,
9. Veiller à leur sécurité,
10. Participer au travail collectif du club.

LES PARENTS

Les droits des parents sont les suivants :

1. Avoir de bonnes conditions d'accueil et de travail : morales et matérielles,
2. La sécurité,
3. La qualité et le suivi de la formation,
4. La compétence de l'encadrement : qualification de l'encadrement,
5. Le contrôle des absences,
6. Le respect de chacun.

Les devoirs des parents sont les suivants :

1. Adhérer au projet sportif du club,
2. Accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité,
3. Veiller à l'assiduité et à la ponctualité,
4. Prévenir en cas d'absence,
5. Se mettre en relation avec les éducateurs et les dirigeants en cas de problème,
6. Aider l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos,
7. Aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe,
8. Etre de bons spectateurs et supporters,
9. Soutenir l'enfant et ses partenaires en supporter exemplaire,
10. Respecter l'arbitre, l'environnement et l'entourage,
11. Considérer l'école de rugby et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation,
12. Considérer la compétition comme un moyen de formation,
13. Se mettre à la disposition de l'éducateur ou des dirigeants en cas de force majeure.